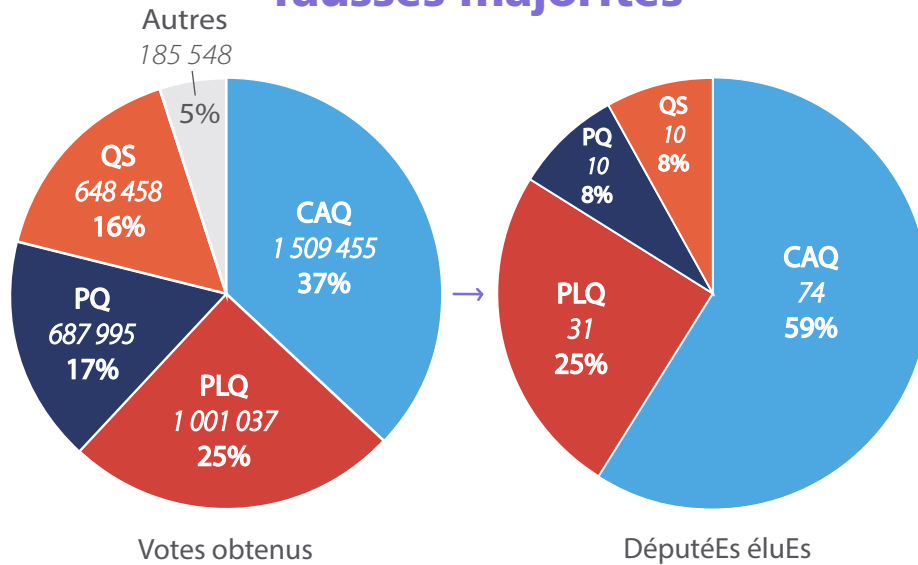


Pourquoi une réforme électorale?

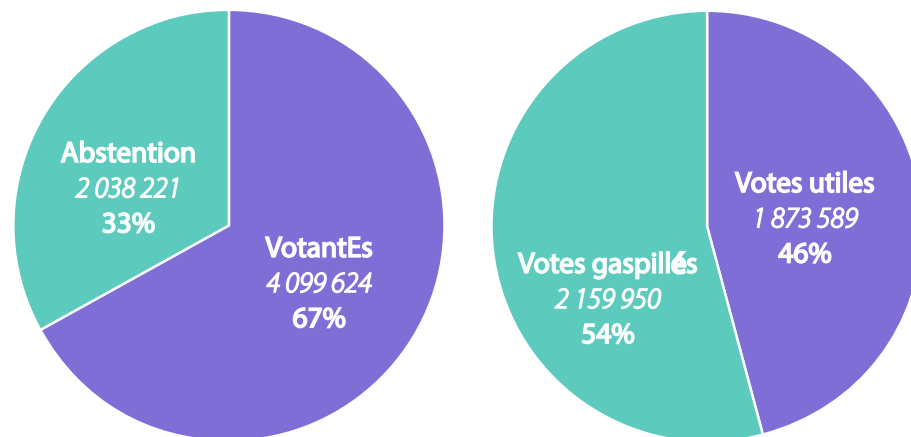
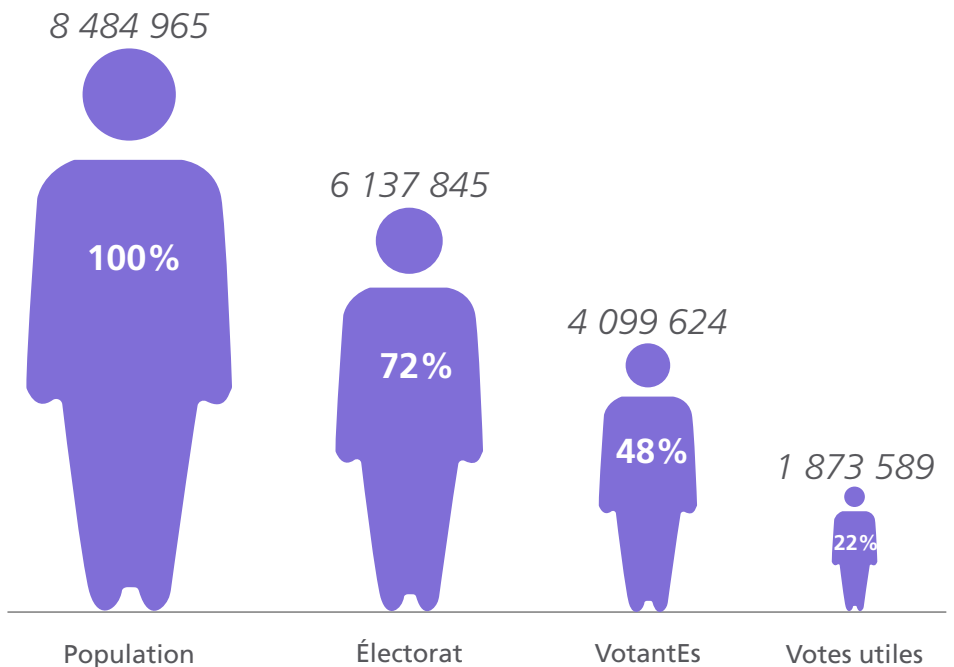
Le projet de loi 39 - loi établissant un nouveau mode de scrutin - vise à :

- changer la manière dont on vote au Québec
- assurer que le plus grand nombre de votes compte
- favoriser une culture de collaboration entre les partis politiques

Le système actuel crée de fausses majorités



Le système actuel ne tient pas compte d'une majorité de voix



Résultats des élections de 2018 au national

- **Population**: représente la population du Québec.
- **Électorat**: nombre de personnes inscrites sur les listes électorales.
- **VotantEs**: nombre de personnes qui sont allés voter.
- **Votes utiles**: nombre de personnes dont le vote est réellement pris en compte - leur candidatE a gagné.
- **Abstention**: nombre de personnes qui ne sont pas allés voter.
- **Votes gaspillés**: nombre de personnes dont le vote n'est pas pris en compte - leur candidatE a perdu.

Chiffres-clés de la réforme du mode de scrutin

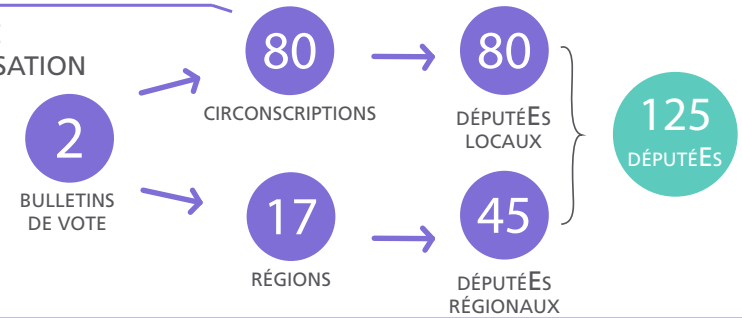
SYSTÈME ACTUEL

SCRUTIN MAJORITAIRE UNINOMINAL À UN TOUR:



NOUVEAU SYSTÈME (PL39)

SCRUTIN MIXTE AVEC COMPENSATION RÉGIONALE:



Pour la Capitale nationale

SYSTÈME ACTUEL

NOUVEAU SYSTÈME

